



Réunion de Conseil Municipal

Séance du 20 Mai 2021

Nombre

de Membres en exercice 13

Date de la convocation : le 13 Mai 2021

de Présents 11

de Votants 11

L'an deux mil vingt-et-un, le vint mai, à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni en assemblée ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de Grez-en-Bouère, rue de Taude afin de pouvoir respecter les gestes barrières compte-tenu de la crise sanitaire liée au Covid-19, sous la présidence de Monsieur Didier BOULAY, Maire.

Présents : M. Yann OLLIER, Mme Barbara MOTTÉ (Adjoints au Maire), Mme Michèle PAVARD, Mme Émilie GALAS, M. Damien PANNIER, M. Michel FOUCHER, Mme Céline BELLANGER, M. Marc CHAIGNON, M. Alban AUGER, Mme Gwenaëlle MARTIN.

Excusés : Mme Carole GAUTIER et M. Arnaud LERICHE

Secrétaire de séance : M. Yann OLLIER

Approbation du dernier procès-verbal

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal s'ils acceptent le compte-rendu des de la dernière réunion.

VOTANTS : 09

POUR : 09

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION N°2021-05-20-01 : Création de la Commission Communale « Fleurissement »

Monsieur le Maire rappelle que l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la possibilité, pour les conseils municipaux, de créer en leur sein des commissions municipales destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer une Commission Communale « Fleurissement ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ (11 voix POUR) :

- **DÉCIDE** de créer une commission « Fleurissement »,



- **DÉSIGNE** les membres suivants : Mme Barbara MOTTÉ, M. Yann OLLIER, Mme Michèle PAVARD, Mme Carole GAUTIER et Mme Emilie GALAS.

DÉLIBÉRATION N°2021-05-20-02 : Modification des commissions municipales suite à la démission de Monsieur Nicolas HURON

Suite au départ de Monsieur Nicolas HURON, il est nécessaire de remettre à jour les Commissions Municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ (11 voix POUR) :

- **DÉCIDE** de valider les commissions suivantes :

→ **Commission « GÉNÉRATIONS »**

- Monsieur Yann OLLIER
- Madame Barbara MOTTÉ
- Madame Michèle PAVARD
- Madame Carole GAUTIER
- Madame Émilie GALAS
- Madame Céline BELLANGER
- Monsieur Marc CHAIGNON

Cette commission regroupe les thèmes suivants : associations, enfance, jeunesse.

→ **Commission « STRUCTURES »**

- Monsieur Yann OLLIER
- Monsieur Damien PANNIER
- Monsieur Michel FOUCHER
- Monsieur Marc CHAIGNON
- Madame Gwenaëlle MARTIN

Cette commission regroupe les thèmes suivants : urbanisme, fleurissement, bâtiments, voirie, travaux, sécurité.

→ **Commission « ÉCONOMIE »**

- Monsieur Yann OLLIER
- Monsieur Damien PANNIER
- Monsieur Michel FOUCHER
- Monsieur Arnaud LERICHE

Cette commission regroupe les thèmes suivants : finances et développement économique.

→ **Commission « COMMUNICATION »**

- Monsieur Yann OLLIER
- Madame Barbara MOTTÉ
- Madame Michèle PAVARD
- Madame Carole GAUTIER
- Madame Émilie GALAS
- Madame Gwenaëlle MARTIN



→ **Commission « Plan Communal de Sauvegarde »**

- M. Yann OLLIER
- M. Damien PANNIER
- M. Michel FOUCHER
- Mme Céline BELLANGER
- M. Marc CHAIGNON

→ **Commission « Fleurissement »**

- Madame Barbara MOTTÉ
- Monsieur Yann OLLIER
- Madame Michèle PAVARD
- Madame Carole GAUTIER
- Madame Emilie GALAS

DÉLIBÉRATION N°2021-05-20-03 : Modification de la Commission d'Appel d'Offre suite à la démission de Monsieur Nicolas HURON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 10 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- **DÉCIDE** de nommer Madame Barbara MOTTÉ en tant que membre titulaire de la Commission d'Appel d'Offre,
- **APROUVE** la nouvelle composition de la Commission d'Appel d'Offre :

Président : Monsieur BOULAY Didier, Maire.

Membres titulaires :

Mme MOTTÉ Barbara
M. OLLIER Yann
M. FOUCHER Michel

Membres suppléants :

M. AUGER Alban
Mme GALAS Emilie
M. CHAIGNON Marc

DÉLIBÉRATION N°2021-05-20-04 : Modification de la Commission de Délégation de Service Public suite à la démission de Monsieur Nicolas HURON

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 10 voix POUR et 1 ABSTENTION :

- **DÉCIDE** de nommer Madame Barbara MOTTÉ en tant que membre titulaire de la Commission de Délégation de Service Public,
- **APROUVE** la nouvelle composition de la Commission de Délégation de Service Public :

Président : Monsieur BOULAY Didier, Maire.

Membres titulaires :

Mme MOTTÉ Barbara
M. OLLIER Yann
M. FOUCHER Michel

Membres suppléants :

M. AUGER Alban
Mme GALAS Emilie
M. CHAIGNON Marc

DÉLIBÉRATION N°2021-05-20-05 : Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ

La Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire a procédé au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez pour les exercices 2015 à 2020.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément aux dispositions prévues à l'article L243.6 du Code des Juridictions Financières, le rapport d'observations définitives est communiqué par



l'exécutif de la collectivité territoriale ou de l'établissement public à son assemblée délibérante, dès sa plus proche réunion. Il fait l'objet d'une inscription à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante ; il est joint à la convocation adressée à chacun des membres de l'assemblée et donne lieu à un débat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'UNANIMITÉ :

- **PREND** acte de la présentation du dit rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Pays de la Loire concernant la gestion de la Communauté de communes du Pays de Meslay Grez pour les exercices 2015 à 2020.

Convention avec la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ pour un groupement de commandes – Assurances

Le sujet n'étant pas assez travaillé, il est reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal. La commission « économie » doit se réunir.

Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'agents techniques communaux pour l'entretien des équipements nécessaires à la régie assainissement

Le sujet n'étant pas assez approfondi, il est reporté à la prochaine réunion de Conseil Municipal.

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS ET QUESTIONS DIVERSES

COMMISSION COMMUNICATION :

Madame Barbara MOTTÉ expose que la commission s'est réunie afin de discuter de l'adhésion de la commune à l'application IntraMuros via la Communauté de Communes du Pays de MESLAY-GREZ. La commission a décidé de n'y adhérer que l'année prochaine, il y a trop de travail de mise en route, il faut y intégrer tous les points d'intérêts, les informations sur la commune...). Monsieur le Maire rappelle que l'adhésion ne pourra pas se faire via la CCPMG l'année prochaine. Il faut qu'elle soit faite rapidement afin qu'une partie de l'adhésion soit prise en charge par la CCPMG et que la commune puisse également profiter des deux mois d'adhésion gratuits. Monsieur Marc CHAIGNON précise qu'il est intéressant d'y adhérer maintenant pour avoir accès aux informations à l'échelle communautaire même si les informations sur la commune ne sont pas mises à jour tout de suite. Finalement tout le monde est d'accord et le sujet sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de Conseil.

COMMISSION GÉNÉRATIONS :

Madame Barbara MOTTÉ informe le conseil de l'arrivée de quelques jeux. La tyrolienne devrait être livrée mi-juillet. Elle propose aux personnes intéressées de se réunir le mardi 25 mai à 15 h afin de définir les emplacements exacts.

COMMISSION FLEURISSEMENT :

Madame Barbara MOTTÉ expose que les agents techniques ont repeint les jardinières existantes en gris. Michel va commencer les plantations. La commission devra voir afin de commander des nouveaux pots de fleurs en fin d'année pour les avoir avant les plantations de l'année prochaine.

COMMISSION STRUCTURE :

Monsieur Yann OLLIER rend compte au Conseil Municipal que la commission a validé les nouveaux plans concernant le projet de construction de WC pour l'école Publique Levrot (rajout d'une toilette adulte PMR). Il ajoute que le permis de construire sera déposé la semaine prochaine et que le cabinet SARRAT prépare les documents pour l'appel d'offres. Les travaux devraient être terminés en février 2022.



En parallèle, il faut continuer à travailler sur le « gros projet » avec le déplacement de la garderie et du centre de loisirs.

Monsieur Damien PANNIER rapporte au Conseil qu'il est en possession d'un devis de l'entreprise ROMET concernant les réparations du tracteur agricole Massey Ferguson qui s'élève à 4 100 € TTC. Celles-ci sont non garanties.

Il est proposé de voir avec la commune de Bouère pour la mise à disposition de leur tracteur. Pour le moment, aucun tracteur n'a été trouvé à l'achat.

Divers :

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil que Madame LAS, directrice de l'école Privée Saint Jean-Baptiste sera remplacée à la rentrée 2021-2022.

Monsieur Marc CHAIGNON propose au Conseil Municipal de faire un compte-rendu de la commission de suivi de site de Brenntag qui s'est déroulé le 18 mai 2021. Il expose qu'il n'y aura plus de stockage des solvants inflammables sur le site de Grez d'ici 2 à 3 semaines, ce qui impliquera 2 licenciements secs et 1 départ à la retraite non remplacé. Il ajoute qu'un exercice a été réalisé en visio au mois d'octobre pendant le confinement. Monsieur le Maire de Bouère et lui-même ont demandé s'il était possible d'en refaire un « vrai » mais la direction de la protection de la population a répondu par la négative.

Il est nécessaire de mettre à jour le Plan Communal de Sauvegarde et d'informer régulièrement la population des comportements à adopter en cas d'accident au sein de l'entreprise.

Monsieur Marc CHAIGNON diffuse un plan pour une proposition d'aménagement déjà évoqué en commission communication. Il y aurait une parcelle appartenant à M. et Mme GALAS à acquérir afin de pouvoir concrétiser ce projet de création d'une voie verte. Monsieur Marc CHAIGNON précise que lors de la visite des bâtiments communaux, Madame Émilie GALAS n'était pas contre la vente de sa parcelle.

Dans le même temps, elle informe le Conseil que son terrain est effectivement à vendre mais qu'elle a un acquéreur et que le compromis est signé. Madame Barbara MOTTÉ précise que l'acquéreur c'est elle.

Monsieur Michel FOUCHER trouve qu'il y a une prise illégale d'intérêts. Il ajoute qu'il va alors y avoir un droit de préemption et que les élus peuvent préempter si le projet les intéresse. Il faut que la commission « structures » se réunisse afin de travailler sur le projet.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de plaintes reçues à la mairie par des habitants du lotissement Bel-Ébat. Des jeunes en mobylette font du bruit et squattent le terrain de jeux. De plus, ils laissent trainer leurs déchets (cigarettes, bouteilles...). Les parents ne peuvent pas laisser leurs enfants aller y jouer tranquillement. Les élus proposent, dans un premier temps, de remettre les arrêtés « interdisant les véhicules à moteur » à l'entrée de tous les jardins publics.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H51.

**Le Maire,
Didier BOULAY**

